

Le Rôle de l'Etat dans la prise en compte des droits et des besoins des femmes et des filles dans la lutte contre le VIH/SIDA

Phnom-Penh Cambodge 26-27 mai 2011

Contribution du Gabon

Par le Docteur Jean MASSANDE

Sénateur. Coordonnateur du Réseau parlementaire de lutte contre le VIH/SIDA Sénat -Gabon

Le Contexte

Le pays : le Gabon

Pays de l'Afrique Centrale, traversé par l'équateur, bordé par l'océan atlantique, avec une superficie de 267.667 km² soit environ la moitié de la France, pour une population évaluée à 1.500.000 habitants. Les femmes représentent 51% d'une population dont les jeunes constituent près de la moitié et qui est inégalement répartie dans le pays, avec une proportion plus élevée en ville. On y parle plus d'une quarantaine de dialectes.

La Capitale est Libreville.

La pandémie

- 1986 : Premier cas déclaré de VIH/SIDA au Gabon ;
- 1987 : Création du programme national de lutte contre le Sida (PNLS) ;
- 2001 : Assemblée Générale des Nations Unies pour le VIH/SIDA
- 2001 : Création du Fond National de Solidarité thérapeutique d'un montant de un milliard de FCFA.
- 2001 à 2011 : Création des centres de traitement ambulatoires (CTA)
- Elaboration d'un plan de stratégie nationale (PSN) ; 2001-2007
- Elaboration d'un PSN (2008-2012) ;
- Mise en œuvre des stratégies de lutte contre le VIH/SIDA

Données Actuelles sur la pandémie au Gabon :

- Total PVVIH au Gabon : 63. 000

- Prévalence : 5,2% moyenne nationale avec dans certaines régions, une prevalence atteignant 8%
- L'accès au traitement est d'environ 70%
- Coût de la lutte contre le VIH au Gabon : 32 milliards de Frs CFA répartis sur 4 ans, soit 8 milliards par an.



II) Les législations, politiques , réglementations nationales, l'allocation des ressources de l'Etat sont-elles respectueuses du droit des femmes et répondent-elles à leur besoins ?

- Au Gabon, Il n'existe pas de loi discriminative. Déjà, La constitution de la République Gabonaise stipule en son article 1 que « chaque citoyen a le devoir de travailler et le droit d'obtenir un emploi, nul ne peut être lésé dans son travail en raison de son sexe, de sa race, ou de ses opinions » Toutes les lois organiques et textes réglementaires donnent l'égalité des chances à tous. Notamment le droit à l'éducation et à la santé.

Sur le plan politique

- Il n'y pas de parité dans les hautes institutions, mais la femme gabonaise est présente dans tous les secteurs. Certaines Institutions sont dirigées par les femmes. C'est le cas du Sénat gabonais et de la Cour Constitutionnelle. Ces deux femmes ont joué un rôle clé dans la transition que le Gabon a connu après la mort du Président Omar BONGO ONDIMBA en 2009.
Dans le Gouvernement et les deux chambre du parlement Gabonais, elles représentent entre 15 et 25% des effectifs.
Elles occupent également des postes de responsabilité dans la haute administration et le secteur privé.

Plusieurs mesures politiques sont prises pour l'amélioration du Bien être de la femme gabonaise, il s'agit notamment :

- De la célébration de la Journée Nationale de la Femme gabonaise au cours de laquelle est remis le Grand prix du président de la République, qui est un prix d'encouragement aux femmes ;
- l'octroi aux femmes des microcrédits par l'Etat pour inciter les femmes à pratiquer l'agriculture, etc. ;
- la gratuité de l'accouchement dans les structures sanitaires publiques, ainsi que l'assurance maladie par la CNAMGS, l'aide aux filles mères avec la construction des haltes garderies ;
- pour la veuve : l'implication de la Première Dame qui a permis l'instauration par les Nations Unies d'une Journée de la Veuve célébrée tous les 23 juin.
- En matière de lutte contre le VIH/SIDA, les campagnes de sensibilisation tiennent compte de l'approche genre.

- Pour ce qui est de la PTME (prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant), le dépistage du VIH chez la femme enceinte ainsi que la prise en charge de la femme enceinte séropositive sont gratuits au Gabon.
- Des programmes d'enseignement sur le VIH/SIDA et la santé sexuelle de la reproduction sont développés dans les établissements primaires secondaires et à l'université.
- **II) Qu'est ce qui doit être modifié pour atteindre ce résultat ?**
- Il faut renforcer le cadre législatif car en effet, On remarque qu'il y a comme un paradoxe entre la prescription des textes de lois qui d'un côté garantissent l'égalité des sexes et les droits de la femme et leur application qui fragilise les femmes et les rend malheureusement plus vulnérables. De nombreuses violations de droits de la femme, principalement la femme vivant avec le VIH sont signalées régulièrement, qu'il s'agisse du viol, de l'inceste, de la spoliation de la femme veuve, du droit à la succession, du lévirat ..etc
- Une meilleure visibilité de la loi, qui permettrait aux femmes de se battre et de se défendre même si elles sont seules.
- Proposer et voter des lois contre la discrimination et la stigmatisation des PVVIH même dans le cadre du droit du travail. Tous ces points constituent encore un maillon faible de la chaîne de lutte dans notre pays.
- Impliquer toute la classe politique et tous les secteurs. La lutte contre le VIH ne doit plus être du seul ressort du Ministère de la Santé. Des nombreuses recommandations dans ce sens ont été faites à l'endroit du Gouvernement Gabonais lors du Séminaire sur les Femmes face au VIH/SIDA, organisé récemment à Libreville par le Réseau des Femmes Sénateurs en collaboration avec le réseau parlementaire de lutte contre le VIH/SIDA Section Sénat Gabon.
- Augmenter les budgets : d'après le Directeur Général de la Prévention du SIDA au Gabon, seuls 25% du Budget prévu est réellement utilisé..

I) La collaboration entre Gouvernants et Société civile.

Le Gouvernement Gabonais, appuyé par les partenaires au développement et notamment l'ONUSIDA, travaille en étroite collaboration avec la société civile à travers une dizaine d'ONGS légalement établis. Certaines ONG tel que l'ONG Conscience, œuvrent spécialement dans la sensibilisation et le suivi des professionnels du sexe et la promotion du préservatif féminin. On peut cependant déplorer que ce secteur ne soit pas encore très dynamique, les principales raisons évoquées étant l'insuffisance des moyens. Il faut je pense, prendre en compte l'ignorance des membres sur le rôle d'une ONG, l'absence d'une culture d'ONG dans notre pays, la focalisation l'aspect financier et la recherche du gain.

Il convient de signaler le rôle joué par l'Organisation des Premières Dames (OPDAS) dans la lutte contre la pandémie par un plaidoyer très fort au niveau continental.

D'autres Associations jouent un rôle très important dans la défense des droits de la femme. C'est le cas de l'Association des Femmes Magistrats etc..

II) suites du Sommet de l'Union Africaine sur l'investissement dans la santé des Femmes

Concernant les suites au Sommet de l'Union Africaine sur l'investissement dans la santé des Femmes, le Gouvernement Gabonais lance, ce 27 mai 2011, en collaboration avec la Fondation de la Première Dame du Gabon, la CARMMA (campagne Accélérée pour la réduction de la mortalité maternelle en Afrique) qui est une initiative de la Commission des Affaires Sociales de L'Union Africaine avec comme objectif, de réduire de manière significative le taux de décès maternels qui reste encore très élevé dans notre pays.

III) S'agissant de l'agenda pour une action accélérée de l'ONUSIDA

au niveau du Gabon, un atelier a été organisé par son représentant local. Cet atelier a eu comme objectifs, de valoriser l'agenda et le traduire dans le contexte gabonais, pour une prise de conscience entre autres, de la très grande vulnérabilité des femmes face au VIH.

Il s'en est dégagé un besoin réel de mettre en place un chronogramme des activités de l'organisation avec tous les autres partenaires au développement, en vue d'un appui du plan stratégique National et notamment :

un ciblage des activités de la femme ; La promotion du préservatif féminin ;

L'extension de la PTME (dépistage systématique de la femme enceinte)

Eléments socioculturels nuisant à la prise en compte des droits de la femme dans la lutte contre le VIH/SIDA . Faiblesses et Insuffisances

La précocité des rapports sexuels est un élément réel au Gabon. Il faut citer l'analphabétisme, l'ignorance, et certains comportements spécifiques circonstanciels. En effet, il y a un choix difficile à faire, entre une politique nataliste justifiée par la situation d'un Gabon sous-peuplé et une lutte nécessaire et donc obligatoire contre une pandémie qui risque encore de diminuer cette faible population.

La polygamie lorsqu'elle est extraconjugale, qui expose la femme au foyer à une infection attrapée hors du foyer.

Par ailleurs, faire un enfant pour une femme gabonaise, est un signe de stabilité dans le mariage, La stérilité est mal vécue. la femme qui a fait des enfants avant mariage n'est pas rejetée. Elle trouvera toujours un homme qui l'acceptera avec son ou ses enfants.

La prolifération de structures concurrentielles (tradipraticiens ; les évangélistes ; les chercheurs douteux..etc.)

Quels sont les progrès enregistrés

Ils sont perceptibles dans le domaine de la prise en charge.

Il n'existe pas de discrimination dans le traitement des malades. Contrairement à d'autres pays, où certaines catégories des malades sont exclues.

Par exemple en ce qui concerne l'homosexualité,

Il s'agit d'un domaine encore tabou au Gabon. Cette pratique n'étant pas reconnue, elle ne pose aucun problème de prise en charge de ces personnes qui sont confondues aux hétérosexuels.

Conclusion : Quel, avenir pour la Femme VVIH/SIDA Gabon ?

Les stratégies sont préconisées en vue d'améliorer les droits des femmes et surtout leur prise en charge face à la pandémie. Elles sont basées sur :

- L'augmentation de budget alloué
- La mise en place d'une approche multisectorielle élaborée par l'Etat, impliquant les institutions, les Ministères, les secteurs privés et la société civile. Car en définitif selon le coordinateur de l'ONUSIDA au Gabon, notre pays est capable de :
- D'éliminer la transmission du VIH de la mère à l'enfant
- Sur 11.4000 malades du sida en 2008, 973 malades ont eu accès au traitement, soit environ 70% de malades.. le Gabon a les moyens d'atteindre 100%.

Au cours de l'audience qu'il a accordé à monsieur Michel SIDIBE il y a quelques semaines à Libreville, le Président gabonais son Excellence Ali BONGO ONDIMBA a déclaré je cite « le Gabon a des ressources, le problème c'est la performance et la gestion des ces ressources. »